

France-Paris: Electricity supply installations

OJ S 201/2013 16/10/2013

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC**Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: APHP – groupe hospitalier HUEP

Postal address: 26 avenue du Docteur Arnold Netter

Town: Paris

Postal code: 75571

Country: France

Contact person: Bâtiment Jacqueline Pallez – cellule des marchés du GH

For the attention of: M. Prosec Gauthier

E-mail: gauthier.prosec@trs.aphp.fr

Telephone: +33 144736176

Internet address(es):Address of the buyer profile: <https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/index.jsp>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Hopital Armand Trousseau - La Roche Guyon

Postal address: 26 avenue du Docteur Arnold Netter

Town: Paris

Postal code: 75571

Contact person: Cellule des marchés GH HUEP - site Armand Trousseau

For the attention of: M. Gauthier Prosec

E-mail: gauthier.prosec@trs.aphp.fr

Telephone: +33 144736176

Internet address: [https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?](https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_jAhf4yHwCA)[PCSLID=CSL_2013_jAhf4yHwCA](https://www.achats-hopitaux.com/sdm/ent/gen/ent_detail.do?PCSLID=CSL_2013_jAhf4yHwCA)**Tenders or requests to participate must be submitted:** the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority****I.3. Main activity**

Health

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

huep-13-042-Gh-Tvx Marché de sécurisation électrique - sites Saint-Antoine - Tenon.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works
Execution
NUTS code FR101 Paris

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement**II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)**

Sécurisation des installations électriques - remplacement d'un inverseur de source - refecton d'un TGBT - site Saint-Antoine et Tenon.

II.1.6. CPV code(s)

45315300 Electricity supply installations

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement**II.2.1. Total quantity or scope**

Travaux d'électricité, CVC et travaux tous corps d'accompagnement tous corps d'états nécessaires à la sécurisation des installations électriques suivantes :
Hôpital Saint Antoine : Remplacement de l'inverseur Norma/Secours du Tableau général Basse Tension du Poste 1
Hôpital Tenon : remplacement du Tableau général Basse Tension du bâtiment Proust.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 7 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract**III.1.1. Deposits and guarantees required**

Les modalités de gestion du cautionnement et de la retenue de garantie sont fixées à l'article 5.1 du Cahier des clauses administratives particulières.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

L'exécution des marchés sera financée par le budget des Hôpitaux Universitaires de l'est

Parisien. Le paiement s'effectuera suivant les règles de la comptabilité publique dans les conditions prévues à l'article 98 du code des marchés publics et selon les dispositions du décret 2013-269 du 29 mars 2013 publié au Journal officiel du 31 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Le délai maximum de paiement est de cinquante jours.

Au-delà de ce délai, les intérêts moratoires sont dus de plein droit.

Le taux applicable est fixé sur la base du taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à ses opérations de refinancement majoré de 8 points, soit pour 2013 : 0,75 % + 8 = 8,75 %.

Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement fixée à 40 EUR sera versée systématiquement en sus des intérêts moratoires

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le candidat peut se présenter sous forme de groupement sous réserve du respect des règles relatives à la concurrence. Dans ce cas, le formulaire Dc1 devra préciser si le groupement est solidaire ou conjoint et être dûment complété. Les candidatures et les offres devront être soit co-signées par l'ensemble des entreprises groupées, soit signées par le mandataire seul dès lors qu'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter les membres du groupement. Dans les 2 formes de groupement, le nom du mandataire doit être expressément désigné dans l'acte d'engagement. Cependant, le passage d'un groupement d'une forme à une autre peut être exigé à l'attribution du marché.

Chaque membre du groupement doit fournir les documents listés à l'article 4.3 du Règlement de consultation.

III.1.4. Contract performance conditions

The performance of the contract is subject to particular conditions: no

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Candidature :

Chaque candidat doit présenter à l'appui de sa candidature le dossier suivant :

1 - imprimé Dc1 ou équivalent, en cas de groupement, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.

2 - imprimé Dc2 ou équivalent, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires. Les mentions du capital et du chiffre d'affaires doivent être suivies de l'unité monétaire correspondante.

3 - imprimé Dc4 ou équivalent en cas de sous-traitance, date et signature obligatoirement originales ou date et signature électroniques obligatoires.

Les entreprises nouvellement créées peuvent produire une copie certifiée du récépissé de dépôt des statuts transmis par le centre de formalités des entreprises.

4 - bilans ou extrait de bilans, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi.

5 - les attestations d'assurance civile.

6 - extrait K Bis

Ces formulaires sont disponibles sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: Imprimé Dc2.

Ces formulaires sont disponibles sur le site du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Renseignements et formalités nécessaires pour évaluer si ces exigences sont remplies: offre technique et financière :

Chaque candidat devra présenter à l'appui de son offre le dossier suivant en deux exemplaires :

1 - l'acte d'engagement complété et signé.

Dans le cas de groupement autorisé de candidats, l'acte d'engagement devra être signé (électroniquement si l'offre est dématérialisée) soit par le mandataire expressément désigné et tous les membres soit par le mandataire du groupement s'il justifie des habilitations nécessaires pour représenter ces entreprises.

2 - le DPGF complété, date et signé.

3 - le mémoire technique. Son absence rendra l'offre irrecevable.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Qualité technique de l'offre. Weighting 60

2. Prix. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

HUEP-13-042-GH-TVX

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.11.2013 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:

no

VI.3. Additional information

Les documents sur format électronique pourront être gratuitement téléchargés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com>.

Pour répondre sous forme dématérialisée, la personne habilitée à engager le candidat doit être inscrite sur la plate-forme de gestion des marchés publics de l'ap-hp accessible à l'adresse <https://achats-hopitaux.com> et titulaire d'un certificat électronique afin de signer sa réponse

les plis électroniques pourront être déposés sur le site <https://www.achats-hopitaux.com> et être signés électroniquement, avec un certificat conforme, conformément à l'arrêté du 15 juin 2012.

les hôpitaux universitaires de l'est Parisien font partie de l'assistance Publique - hôpitaux de Paris, établissement public de santé.

La date limite des questions au dossier de consultation est fixée au vendredi 15.11.2013 à 16:00.

la visite des sites est obligatoire et individuelle.

Elle devra avoir lieu au plus tard le vendredi 15.11.2013 à 12:00.

Les modalités de la visite seront à déterminer avec la personne responsable des visites à savoir :

Pour le site de Saint-Antoine :

M. Cyriaque Brochard

Tél +33 149282828

courriel : cyriaque.brochard@sat.aphp.fr

M. Jean Claude Sintès

Tél +33 149282828

courriel : jean-claude.sintes@sat.aphp.fr

pour le site de Tenon :

M. Jean Luc Vegas

Tél : 01.

Courriel : jean-luc.vegas@tnn.aphp.fr

M. Paris bernard

tél : 01.44.

Courriel : bernard.paris@tnn.aphp.fr

le marché comporte deux options techniques au sens de l'article 4.4 de la circulaire du 14 février 2012 relative au Guide de bonnes pratiques en matière de marchés publics.

Les options citées ci après doivent être obligatoirement chiffrées:

Option n° 1: site de tenon - mesures

Option n° 2: site de saint antoine - déplacement chassis

La circulaire est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.legifrance.gouv.fr>

référence du texte :JORF n° 0039 du 15.2.2012 page 2600 texte n° 16.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 11.10.2013.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris Cedex 04

Postal code: 75151

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Recours administratif : par l'intéressé auprès du Représentant du pouvoir adjudicateur dans les deux mois qui suivent la notification de la décision contestée. Recours contentieux : par l'intéressé dans les 2 mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution du marché. Recours pré-contractuel : par l'intéressé dans les 16 jours suivant la date de réception de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre et avant la signature du marché.

Le recours peut en outre être formulé depuis le début de la procédure.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

11.10.2013